

Objet :

V/réf :

N/réf :

Envoyé en préfecture le 12/06/2024

Reçu en préfecture le 12/06/2024

Publié le

ID : 059-215904285-20240610-32_2024-BF

S²LOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix juin deux mil vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 29 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme LIENARD Evelyne, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M LEVEQUE Pascal, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme SIMONETTI Sandrine, Mme LACROIX Audrey, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M BOVELETTE Marc, procuration à M BARBRY Jean-Marie ; M JOURDAIN Philippe, procuration à Mme LABALETTE Martine.

Absents : M DEHON Gérard, Mme OBLED Aurélie, M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi M TABARIE Didier pour secrétaire.

QUESTION N° 32/2024

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Madame Evelyne LIENARD

Les membres de la commission des finances se sont réunis le 28 mai dernier afin de statuer sur l'octroi des subventions aux associations et se sont prononcés à l'unanimité des membres présents, sur les attributions reprises dans le tableau ci-dessous.

A noter que la réflexion a porté sur le nombre d'adhérents, la participation à la vie de la commune... éléments décisifs sur les montants retenus.

Par conséquent, il vous est proposé de vous prononcer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2024, comme suit :

	ANNEE 2023	ANNEE 2024	OBSERVATIONS
ALN pour festivités Fête Nationale	0 €	2 500 €	Nombreuses manifestations à venir
Amicale Loisirs Personnel Communal	100 €	100 €	
Association de chasse Neuvilleoise	0 €	0 €	Ne demande pas de subvention
Amicale des donneurs de sang	200 €	200 €	
Association des Anciens Combattants	850 €	850 €	
Association Pêcher à Neuville	100 €	100 €	
Association Chiens de Recherche	0 €	0 €	N'ont pas déposé de dossier

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr - Tél. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Internet : <http://www.neuillesaintremy.fr>

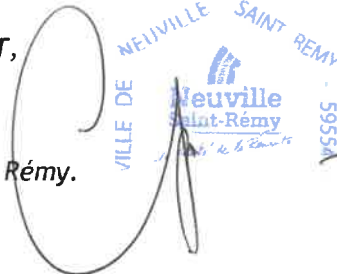
Association des Aînés "Les Glycines"	1 000 €	1 000 €	
Association Générale des Familles	1 500 €	1 500 €	
Association Les Petits Rats	0 €	0 €	Activité rémunérée
Association Musique et Loisirs (AML)	1 000 €	1 000 €	
Association Sportive Neuilloise	4 000 €	4 000 €	Subv exceptionnelle 500 € en avril 2024
Cervo Blu (supporters du FCN)	0 €	0 €	
Cyclo-Club Neuville St Rémy	400 €	400 €	
Ecole Intercommunale de Musique	2 400 €	2 400 €	
Football Club Neuillois (FCN)	7 500 €	7 500 €	
Harmonie de Neuville Saint Rémy	9 500 €	9 500 €	
La Boule Neuilloise	500 €	500 €	
Les Amis des Classes	100 €	100 €	
Les Amis du Clocher Neuville St Rémy	0 €	0 €	Ne demande pas de subvention
Les Amis du Montfarrand	100 €	200 €	
Loisirs Neuville Collections	200 €	200 €	
Mawashi Karaté Club Neuville St Rémy	0 €	0 €	Activité rémunérée
Nadiya Soleil	0 €	100 €	
Photo Club Neuillois	0 €	0 €	Association dissoute au 1 ^{er} janvier 2024
Running Club Neuillois	300 €	400 €	
Société membres Légion d'Honneur (SMLH)	100 €	100 €	
Sports Loisirs Santé	1 000 €	1 000 €	
Tennis Club Neuillois (TCN)	800 €	800 €	
USEP Ecole Jean Lebas	100 €	100 €	
Zen Bonsaï Club	0 €	0 €	Ne demande pas de subvention
TOTAL	31 750 €	34 550 €	

ADOpte A L'UNANIMITE

*Pour copie conforme
Délibération publiée sur le site Internet le 12 juin 2024
Transmise à la Sous-Préfecture le 12 juin 2024*

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy.



Didier TABARIE,

Secrétaire de séance